

**STANDING COMMITTEE ON
ENVIRONMENTAL PROTECTION,
WATER AND WASTE MANAGEMENT**

85

**COMITÉ PERMANENT DE LA
PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET
DE LA GESTION DES DÉCHETS
RAPPORT 20
LE 24 NOVEMBRE 2021**

**REPORT 20
24 NOVEMBER 2021**

**Subject: Financial Statements for In-House Solid Waste Collection – External
Audit Results**

File Number: ACS2021-PWE-SWS-0007

**Report to Standing Committee on Environmental Protection, Water and Waste
Management on 16 November 2021**

and Council 24 November 2021

**Submitted on November 4, 2021 by Kevin Wylie, General Manager, Public Works
and Environmental Services**

**Contact Person: Shelley McDonald, Acting Director, Solid Waste Services, Public
Works and Environmental Services**

613-250-2424 x20992 / Shelley.McDonald@ottawa.ca

Ward: Citywide

**Objet : États financiers pour la collecte des déchets solides par la ville –
Résultats de la vérification externe**

Dossier : ACS2021-PWE-SWS-0007

**Rapport au Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de
la gestion des déchets**

le 16 novembre 2021

et au Conseil le 24 novembre 2021

**Soumis le 4 novembre 2021 par Kevin Wylie, directeur général, Travaux publics et
Environnement**

**Personne-ressource : Shelley McDonald, directrice par intérim, Services de
déchets solides, Direction générale des travaux publics et de l'environnement**

613-250-2424, poste 20992 / Shelley.McDonald@ottawa.ca

REPORT 20
24 NOVEMBER 2021

Quartier : À l'échelle de la ville

REPORT RECOMMENDATIONS

That the Standing Committee on Environmental Protection, Water and Waste Management recommend Council receive this report for information.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité permanent de la protection de l'environnement, de l'eau et de la gestion des déchets recommande au Conseil de prendre connaissance de ce rapport.

CONTEXTE

Le 15 novembre 2011, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé et octroyé au groupe interne de collecte des déchets un contrat de six ans et demi pour la collecte dans la zone C3 (noyau urbain), comme l'indique le [rapport](#) Collecte de déchets solides en bordure du chemin et services (appel d'offres n° RFT01811-91027-T01). Il a en outre autorisé la Ville (ci-après le groupe interne de collecte des déchets) à soumettre des offres pour les quatre zones de collecte restantes, sans qu'il lui soit possible d'obtenir plus de deux autres contrats. À l'issue d'un processus de concurrence dirigée supervisé par un commissaire à l'équité, le groupe interne de collecte s'est vu attribuer le contrat pour la zone C5 (secteur est), sa soumission étant la plus basse. La durée de ces contrats était du 29 octobre 2012 au 31 mai 2020.

Lors de l'octroi des contrats pour les zones C3 et C5, le Conseil a formulé la directive suivante :

« Que le Conseil exige une vérification annuelle des dépenses liées aux travaux accordés à la Ville; que le Conseil exige un rapport d'information annuel, de nature qualitative et quantitative, concernant ce programme, comme l'a recommandé le vérificateur interne de la Ville, et que ces rapports suivent les procédures habituelles du Comité. »

Le 24 avril 2019, le Conseil a approuvé le [rapport](#) Renouvellement des contrats de collecte des déchets solides en bordure de rue, qui délègue au directeur général des Travaux publics et de l'Environnement le pouvoir de négocier, de finaliser et de signer un contrat à court terme (trois ans) pour la collecte des déchets en bordure de rue avec chacun des fournisseurs de services actuels, y compris le groupe interne de collecte des déchets, en vertu de l'alinéa 22(1)d) du Règlement sur les approvisionnements ([Règlement n° 50 \[2000\]](#)). Ainsi, les contrats de ces fournisseurs ont été prolongés pour les cinq zones, selon des modalités semblables aux contrats précédents. La Ville se trouve à mi-chemin de la période de trois ans couverte par ces contrats, en vigueur du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2023.

Le présent rapport contient les états financiers audités de l'année 1 des contrats prolongés, soit la période de 12 mois comprise entre le 1^{er} juin 2020 et le 31 mai 2021, ainsi que le rapport sur le rendement de la direction générale. Les états financiers et le rapport sur le rendement relèvent de l'équipe de gestion. Les responsabilités du vérificateur sont indiquées dans chaque section.

ANALYSE

Résultats financiers

La méthode utilisée par la direction pour préparer les états financiers respecte le protocole de concurrence dirigée et le rapport du vérificateur interne sur les coûts différentiels approuvés par le conseil régional le 27 mai 1998 et le 8 septembre 1998, respectivement. Quatre concepts fondamentaux ont été utilisés en préparation des états financiers du groupe interne de collecte :

1. L'activité a lieu sur une base continue.
2. Le contrat est fondé sur une base unitaire.
3. Les dépenses et les recettes sont calculées selon la comptabilité d'exercice.
4. Tous les coûts différentiels sont inclus.

Les résultats du groupe interne de collecte pour la période de 12 mois qui a pris fin le 31 mai 2021 ont été audités par EY, le vérificateur externe de la Ville. La vérification a été conçue selon les normes de vérification généralement reconnues, afin de fournir une assurance raisonnable, et non absolue, que les résultats sont exempts

d'inexactitudes importantes. Une opinion sans réserve a été émise par le vérificateur sur les états financiers. Les résultats et le rapport du vérificateur sont fournis en tant que document 1 et document 2.

Pour l'année 1, les activités internes de collecte ont donné lieu à des excédents d'exploitation de 1 415 378 \$ pour la zone C3 et de 1 164 562 \$ pour la zone C5, ce qui totalise 2 579 940 \$. Cet excédent cumulatif de 2 579 940 \$ s'explique en grande partie par la diminution des coûts liés aux activités de la main-d'œuvre et au parc de véhicules.

Avec l'approbation du [rapport](#) Renouvellement des contrats de collecte des déchets solides en bordure de rue de 2019 par le Conseil, 19 nouveaux véhicules de collecte ont été achetés, ce qui a évité des travaux de réparation et d'entretien coûteux. Par ailleurs, le prix du carburant diesel a chuté au cours de cette période avant d'augmenter à nouveau. Il convient de noter que la prolongation de trois ans du contrat prévoyait une augmentation substantielle des coûts en prévision des pressions associées à l'année 2 et à l'année 3 du contrat. Au moment d'élaborer les offres associées à la prolongation de trois ans du contrat, le personnel s'est appuyé sur les leçons apprises dans le cadre des autres contrats et a augmenté les prix proposés en conséquence.

Demandes de service

En plus des résultats audités du groupe interne de collecte des déchets, l'équipe de gestion rend compte des demandes de service soumises au 3-1-1 ou sur ottawa.ca.

Si un résident fait une demande de service, un ordre de travail est créé et acheminé à l'entrepreneur approprié à des fins d'examen et de résolution. La gestion des demandes s'effectue au cas par cas, et le personnel des Services des déchets solides travaille étroitement avec les entrepreneurs, au besoin.

Tableau 1 – Demandes de service pour la collecte de déchets solides durant l'année 1 de la prolongation de trois ans (1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021)

Type d'appel	Services internes (zones C3 et C5)	% du total de la Ville	Services contractuels (zones C1, C2 et C4)	% du total de la Ville	Nombre total pour l'ensemble de la ville
Collecte des déchets	2 043	40 %	3 088	60 %	5 131
Collecte des boîtes noires	1 924	37 %	3 208	63 %	5 132
Collecte des boîtes bleues	2 143	37 %	3 712	63 %	5 855
Collecte des matières organiques et des résidus de jardinage	7 336	40 %	11 236	60 %	18 572
Nombre total d'appels par année	13 446	39 %	21 244	61 %	34 690
Ménages	113 734	38 %	183 633	62 %	297 367
Nombre moyen hebdomadaire de demandes de service par 1 000 ménages	2,27	-	2,22	-	2,24

Durant l'année 1 de la prolongation de trois ans, il y a eu en moyenne 2,27 appels par semaine pour 1 000 ménages dans les zones C3 et C5, ce qui représente 38 % du nombre total d'appels reçus. Dans les zones C1, C2 et C4, qui sont desservies par des entrepreneurs, il y a eu en moyenne 2,22 appels par semaine pour 1 000 ménages, ce qui représente 62 % de tous les appels reçus. Ces chiffres cadrent avec les données

**REPORT 20
24 NOVEMBER 2021**

sur les demandes de service des années précédentes. La plupart des demandes de service concernent le remplacement de boîtes bleues, de boîtes noires ou de bacs verts.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Aucune répercussion financière n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Aucune répercussion juridique n'est associée à la réception du présent rapport par le Comité et le Conseil.

COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DE QUARTIER

Le présent rapport concerne l'ensemble de la Ville.

COMMENTAIRES DES COMITÉS CONSULTATIFS

Aucune consultation n'était requise, car le présent rapport est de nature administrative.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Aucune répercussion sur l'accessibilité n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LE PLAN DE LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur la gestion des risques n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée au présent rapport.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Le processus de concurrence dirigée a entraîné de la concurrence sur le marché.

DOCUMENTS À L'APPUI

Document 1 : Résultats, Ville d'Ottawa, collecte interne – Zone 3

Document 2 : Résultats, Ville d'Ottawa, collecte interne – Zone 5

**STANDING COMMITTEE ON
ENVIRONMENTAL PROTECTION,
WATER AND WASTE MANAGEMENT**

91

**COMITÉ PERMANENT DE LA
PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET
DE LA GESTION DES DÉCHETS
RAPPORT 20
LE 24 NOVEMBRE 2021**

**REPORT 20
24 NOVEMBER 2021**

SUITE À DONNER

Transmission du rapport à titre informatif, conformément au [rapport](#) Services de gestion des déchets solides : Contrats de collecte – Concours géré à l'interne.